



Emploi salarié

2^e trimestre 2021

En juin 2021, l'emploi salarié dans le secteur privé reprend des couleurs

Fin juin 2021, 65 960 **salariés** sont déclarés par les employeurs du **secteur privé**, soit une augmentation de 2,3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021, en données corrigées des variations saisonnières (CVS). Cette croissance intervient après une diminution de l'emploi de 1,7 % (données CVS) observée trois mois plus tôt, au cours de la deuxième période de confinement strict mise en œuvre sur le territoire, du 9 mars au 2 avril 2021. La relance de l'activité après confinement permet de compenser entièrement les suppressions d'emploi intervenues au 1^{er} trimestre. Mais plus encore, l'emploi salarié privé retrouve ici un niveau supérieur à ce qu'il était en juin 2019, rattrapant ainsi les pertes d'emploi intervenues début 2020, quand la crise sanitaire mondiale a commencé à produire ses effets en Nouvelle-Calédonie. Au final, en dehors des deux gros à-coups en mars 2020 et mars 2021, extrêmement liés à la situation sanitaire, l'emploi salarié privé suit une tendance de hausses contenues depuis 2019, à +0,4 % en moyenne chaque trimestre.

En juin 2021, les effectifs supplémentaires proviennent en grande majorité d'entreprises existantes, qui recrutent de nouveau après avoir supprimé des emplois quelques mois

plus tôt. Traditionnellement au 2^e trimestre, l'emploi enregistre une légère progression par rapport au trimestre précédent. Cette année, après la baisse marquée du 1^{er} trimestre, la hausse est plus forte. Toutefois, ce bon résultat au 2^e trimestre ne sera hélas probablement que provisoire : fin septembre 2021, la Nouvelle-Calédonie est à nouveau en confinement strict depuis le début du mois.

En parallèle, 11 380 **entreprises employeuses** sont comptabilisées au 2^e trimestre 2021. Leur nombre augmente de 2,2 % par rapport au 1^{er} trimestre (données CVS), après un recul de 2,9 % en mars. Autre témoin de cette reprise d'activité, les créations d'entreprises sont 38 % plus nombreuses qu'au trimestre précédent (données CVS). De même, l'indicateur du climat des affaires (ICA) qui retrace l'opinion des chefs d'entreprises interrogés sur la conjoncture, progresse aussi. Il gagne 4,4 points sur un trimestre et s'établit à 98,9 enregistrant son plus haut niveau depuis 2012. Autre indicateur positif, le rythme des liquidations judiciaires continue de ralentir depuis le début de l'année : 47 liquidations judiciaires ont été enregistrées ce trimestre soit 11 % de moins qu'au trimestre précédent.

Après un premier trimestre 2021 affecté par un deuxième confinement strict, l'activité redémarre dans tous les secteurs et l'emploi retrouve un niveau supérieur à celui de juin 2019.

Ce trimestre, tous les grands secteurs d'activité accroissent leurs effectifs. La hausse trimestrielle est la plus forte dans les services (+3,1 %). L'agriculture (+1,8 %), l'industrie et le commerce (+1,7 % chacun), et dans une moindre mesure la construction (+0,9 %), bénéficient également de cette embellie.

Les effectifs progressent aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Les jeunes de moins de 30 ans profitent deux fois plus que leurs aînés des nouvelles embauches. À l'inverse, les plus de 55 ans sont moins nombreux en emploi que trois mois plus tôt.

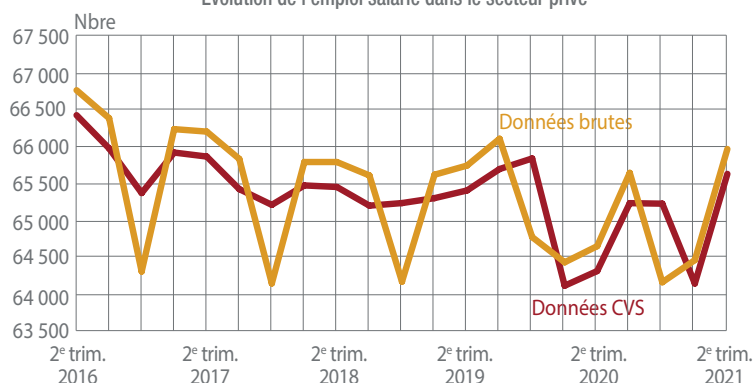
Tous les services réembauchent, et particulièrement l'hôtellerie et la restauration traditionnelle

Plus gros secteur pourvoyeur d'emplois dans le secteur privé en Nouvelle-Calédonie avec un emploi sur deux, le secteur des **services hors commerce** compte 32 860 salariés au 30 juin 2021. Il enregistre une croissance de 3,1 % par rapport au trimestre précédent (données CVS), après un recul de 2,1 % fin mars. Globalement, ce sont les entreprises qui supprimaient des postes trois mois plus tôt, qui recrutent de nouveau. Cette hausse trimestrielle compense intégralement les pertes d'emplois enregistrées au 1^{er} trimestre 2021 et une grosse partie de celles de 2020.

Les effectifs supplémentaires sont les plus nombreux dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, qui a subi de plein fouet

● **Le secteur privé embauche à nouveau et retrouve un niveau d'emplois d'avant la crise**

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur privé



les effets de la fermeture des frontières et des mesures de confinement. Ainsi, ses effectifs salariés progressent de 7,3 % (données CVS), après -1 % en mars. Dans le détail, ce sont les activités de restauration traditionnelle, d'hôtellerie et d'hébergement qui ont pu s'adresser à la clientèle locale, et dans une moindre mesure, les débits de boissons et la restauration rapide, qui sont essentiellement concernés par cette progression. Pour les trois premières activités, ce sont principalement des entreprises déjà bien en place qui recrutent. Mais s'y ajoutent des embauches effectuées par une entreprise nouvellement créée sur Dumbéa et le transfert d'une dizaine de salariés d'une entreprise dont l'activité principale a été reclassée en restauration traditionnelle. Concernant la restauration rapide, l'emploi progresse depuis le 3^e trimestre 2020, et ce, malgré le confinement strict en début d'année. Ce sont les entités existantes qui continuent d'embaucher.

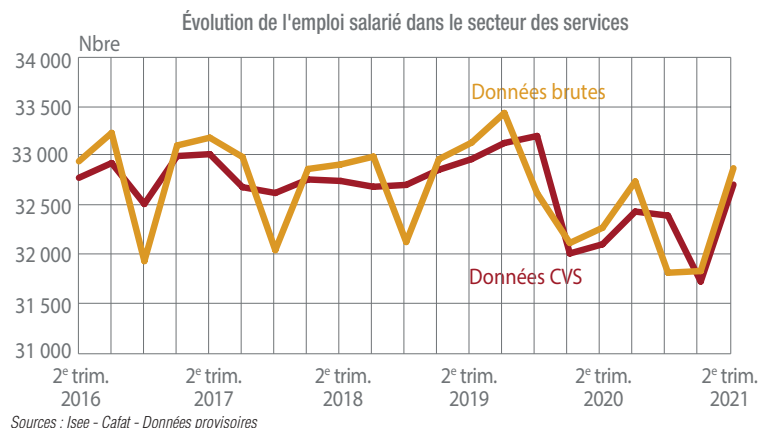
L'emploi dans les activités de services administratifs et de soutien augmente de 3,9 % par rapport au trimestre précédent (données CVS), en lien essentiellement avec un recours accru à l'intérim. Les activités de nettoyage courant des bâtiments y participent aussi mais dans une moindre mesure. À l'inverse, les activités de sécurité privée enregistrent une baisse réelle d'effectifs.

Dans le secteur du transport et de l'entreposage, les effectifs salariés sont en hausse de 4,0 % sur un trimestre (données CVS), après -2,3 % en mars. Cette hausse concerne les activités de transport routier de voyageurs, de chargement et de transport de minerais, d'affrètement et d'organisation des transports, et de transport routier de fret. Au transfert d'une entreprise de 20 salariés dont l'activité principale a été reclassée dans ce secteur, s'ajoutent des recrutements opérés par les entreprises de la place.

Dans les activités des ménages en tant qu'employeurs, l'emploi augmente de 2,7 % par rapport au trimestre précédent (données CVS), après une grosse baisse au 1^{er} trimestre (-5,6 %). Malgré ce rebond, les emplois domestiques n'ont pas retrouvé leur niveau moyen de 2020, hors 1^{er} trimestre contraint par les mesures de confinement.

Le nombre d'emplois progresse aussi dans les autres activités de service, de 1,9 % sur les trois derniers mois (données CVS), porté notamment par les activités d'accompagnement vers l'autonomie des personnes en situation de handicap, d'accompagnement et de soutien à l'enfance, et de soutien scolaire.

● Les services regagnent en nombre des emplois perdus depuis le début de la crise



Dans l'enseignement, la hausse de 1,6 % des effectifs concerne principalement l'enseignement privé et la formation continue pour adultes.

Enfin, l'emploi progresse de 1,9 % dans la santé humaine et l'action sociale et de 3,7 % dans les activités spécialisées scientifiques et techniques (données CVS). Dans le premier cas, la progression profite notamment aux activités d'ambulances, d'accueil des jeunes enfants, d'hébergement médicalisé pour les personnes âgées et d'aide par le travail. Dans le deuxième cas, elle est tirée par les activités d'ingénierie, d'études techniques et des agences de publicité. Ces effectifs supplémentaires proviennent des entités déjà implantées sur le marché de l'emploi.

En glissement sur les douze derniers mois, le secteur des services hors commerce gagne 600 emplois. Le solde d'emplois est de nouveau positif après cinq trimestres consécutifs de baisse.

L'industrie et le commerce se portent bien

Au 2^e trimestre 2021, le secteur de l'**industrie** emploie 14 740 salariés, en croissance de 1,7 % sur un trimestre (données CVS), après

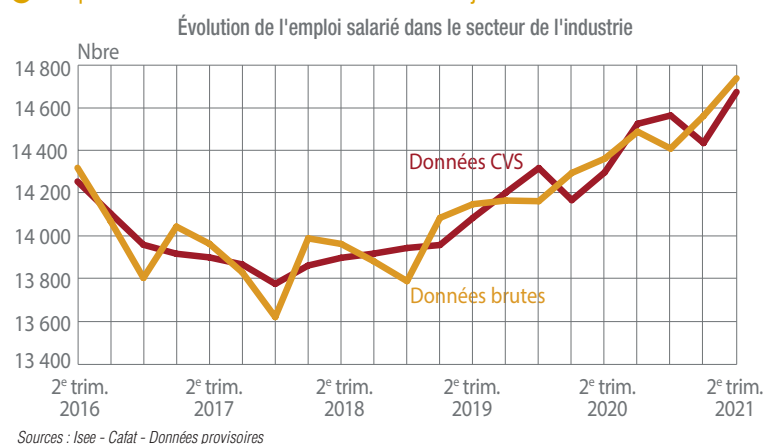
un repli de 0,9 %. Ces effectifs supplémentaires compensent largement les suppressions d'emplois intervenues trois mois plus tôt. L'emploi dans l'industrie atteint ainsi son plus haut niveau, supérieur au précédent record de juin 2015.

En juin, la hausse provient d'abord de l'industrie extractive qui enregistre une hausse de ses effectifs de 3,2 % (données CVS), principalement dans les activités d'extraction minière. Malgré une forte compression d'effectif chez un opérateur, le reste de la profession embauche à nouveau, en lien avec un rebond de l'activité minière. Les effectifs progressent aussi de 1,3 % dans l'industrie manufacturière (notamment dans les activités de métallurgie et de boulangerie-pâtisserie) ; et de 4,4 % dans les activités de production et de distribution d'eau (en particulier dans le domaine de captage, traitement et distribution d'eau).

Sur les douze derniers mois, le solde d'emplois du secteur industriel reste positif avec 380 emplois supplémentaires.

Le secteur du **commerce** compte 10 500 salariés, soit une augmentation de 1,7 % par rapport au trimestre précédent (données CVS).

● L'emploi dans l'industrie atteint un niveau record en juin



Cette hausse intervient après deux trimestres consécutifs de relative stabilité. L'emploi dans le secteur commerce atteint ainsi son plus haut niveau des cinq dernières années.

En juin, la hausse concerne en particulier le commerce de détail de carburant, les supérettes, les supermarchés, et dans une moindre mesure, l'entretien et la réparation de véhicules. Ce sont essentiellement les entreprises de la place qui embauchent des salariés supplémentaires. À noter toutefois la fermeture d'une entreprise d'une vingtaine de salariés.

Autre indicateur positif dans le commerce, le nombre de liquidations judiciaires dans le secteur recule : 7 liquidations judiciaires ont été enregistrées ce trimestre, soit deux fois moins qu'au trimestre précédent.

En glissement annuel, le commerce gagne 360 emplois. 4 emplois supplémentaires sur 5 proviennent du commerce de détail (en particulier du commerce de biens d'occasion, de commerce de poissons, crustacés et mollusque en magasin, et de vente à domicile).

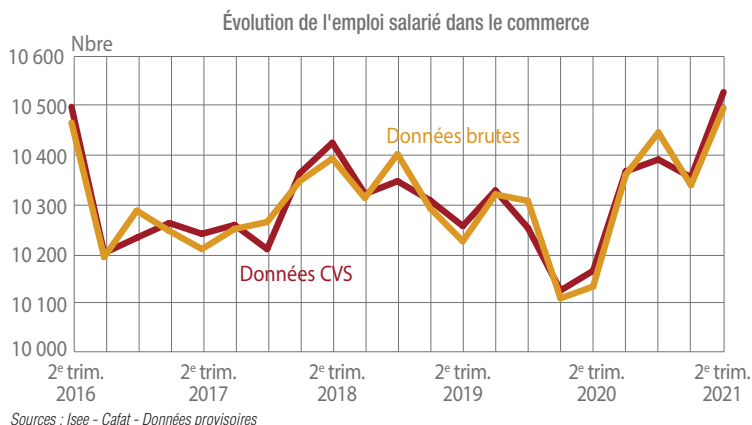
Une hausse de l'emploi plus légère dans la construction et l'agriculture

Le secteur de la **construction** emploie 6 050 salariés au 2^e trimestre 2021, en progression de 0,9 % sur un trimestre (données CVS), après -3,0 % le trimestre précédent. Cette croissance concerne en particulier les travaux de construction spécialisés dont les effectifs augmentent de 1,1 % (données CVS), plus précisément dans les travaux de terrassement courant et préparatoire, travaux d'installation électrique, de forage et sondage, et de construction de maisons individuelles. Les effectifs augmentent aussi ce trimestre dans la construction de bâtiments, prolongeant ainsi la hausse débutée au 2^e trimestre 2020.

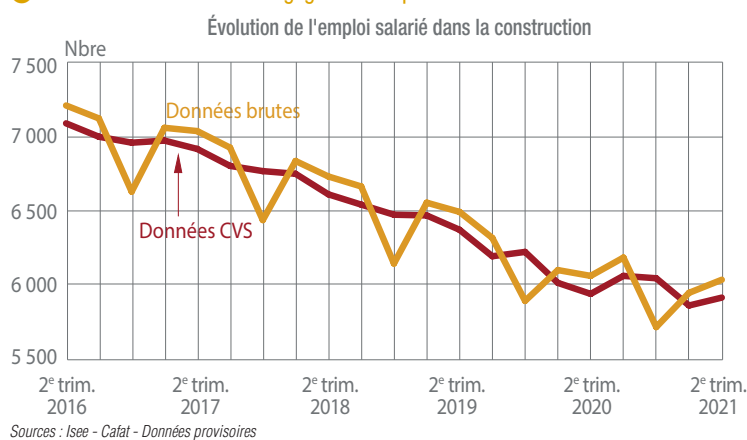
Par rapport au 2^e trimestre 2020, le secteur de la construction affiche son plus faible déficit d'emploi en glissement annuel depuis le début du déclin observé au 1^{er} trimestre 2012, soit une perte de 20 salariés.

Le secteur **agricole** compte 1 770 salariés au 2^e trimestre 2021, en hausse de 1,8 % sur trois mois (données CVS). La hausse concerne essentiellement les activités de culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules, mais aussi la pêche en mer.

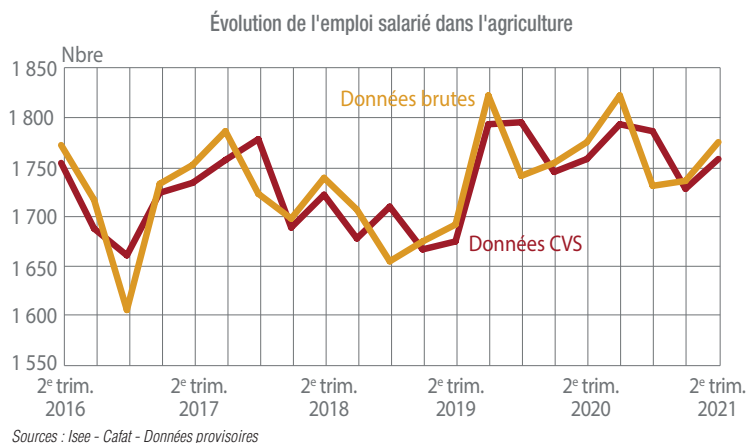
● L'emploi dans le commerce atteint son plus haut niveau des cinq dernières années



● Le secteur de la construction gagne des emplois



● L'emploi agricole augmente de nouveau après deux trimestres consécutifs de baisse



En glissement annuel, l'emploi dans l'agriculture reste stable. La perte d'emplois dans les activités d'aquaculture en mer et de sylviculture notamment, est compensée par la hausse dans les activités de culture de fruits tropicaux et de reproduction de plantes.

● Emploi salarié privé au 2^e trimestre 2021

	Évolution par rapport au trimestre précédent (CVS*, %)	Évolution sur 1 an (%)	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
Emploi salarié			
Effectif employeurs du privé	2,2	-0,3	11 380
Emplois salariés du secteur privé (a)	2,3	2,0	65 960
Détail par sous secteurs du privé (b)			
Agriculture, sylviculture et pêche	1,8	0,0	1 770
Industrie	1,7	2,6	14 740
Industries extractives	3,2	7,6	1 950
Industries manufacturières (c)	1,3	1,7	11 130
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-0,1	3,0	730
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	4,4	3,7	930
Construction (c)	0,9	-0,4	6 050
Commerce	1,7	3,6	10 500
Services	3,1	1,9	32 860
Transports et entreposage	4,0	-1,8	4 130
Hébergement et restauration	7,3	10,8	4 200
Information et communication	2,1	3,0	1 110
Activités financières et d'assurance	-0,4	-3,0	2 380
Activités immobilières	-3,9	-1,1	700
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,7	3,8	2 200
Activités de services administratifs et de soutien	3,9	3,8	5 870
Administration publique	0,1	2,2	940
Enseignement	1,6	-1,6	2 600
Santé humaine et action sociale	1,9	3,1	3 550
Arts, spectacles et activités récréatives	6,4	4,2	700
Autres activités de services	1,9	-0,4	2 040
Services domestiques	2,7	-3,0	2 410
Activités extra-territoriales	-7,8	-1,9	30
Indéterminés (d)	///	///	40
Démographie d'entreprises			
Créations (cumul du trimestre)	37,7	18,2	1 073
Cessations (cumul du trimestre)	79,6	14,6	921

* Les indicateurs présentés dans ce tableau sont très soumis à des variations saisonnières, c'est pourquoi les évolutions trimestrielles sont présentées corrigées des variations saisonnières (CVS).

Unité : nombre sauf mention contraire

(a) Hors militaires, stagiaires et régimes d'aide à l'emploi

(b) NAF rev2

(c) Les effectifs de KNS SAS, immatriculé au RIDET dans le secteur construction, ont ici été réaffectés au secteur industrie manufacturière

(d) Cette catégorie regroupe les salariés dont l'entreprise est hors-territoire et ne possède pas de RIDET sur le territoire.

Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

● Chiffres clés de l'emploi au 2^e trimestre 2021

	Évolution par rapport au trimestre précédent (Données brutes*, %)	Évolution sur 1 an (%)	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
Intérim (nombre mensuel moyen)			
Salariés (équivalents temps plein)	nd	nd	nd
Entreprises utilisatrices	nd	nd	nd
Moral des entreprises (donnée trimestrielle)			
Indicateur du climat des affaires (point)	4,4	14,0	98,9
Liquidations judiciaires (cumul)	-11,3	-7,8	47

* Les indicateurs présentés dans ce tableau ne sont pas soumis à variations saisonnières. Les évolutions trimestrielles sont donc calculées à partir des données brutes.

Unité : nombre sauf mention contraire

Sources : Isee - Cafat - DTE - IEOM

nd : non disponible

Révisions

La publication trimestrielle des évolutions de l'emploi salarié tient compte d'un délai de quatre mois nécessaire pour s'assurer d'un niveau satisfaisant d'exhaustivité des déclarations des entreprises. Néanmoins, certains mouvements peuvent encore être enregistrés après ce délai. C'est pourquoi, les chiffres des trimestres précédents sont systématiquement révisés à chaque nouvelle publication, pour tenir compte des déclarations tardives auprès de la Cafat.

Correction des variations saisonnières

L'emploi salarié présente des variations saisonnières importantes qui interfèrent avec les variations conjoncturelles : de façon récurrente, le niveau de l'emploi salarié décline au dernier trimestre. De même, d'autres indicateurs sont sujets à des variations saisonnières importantes : le nombre d'employeurs, dont la courbe infra annuelle suit les mêmes tendances que l'emploi salarié ; les créations et cessations d'entreprises, dont les niveaux sont toujours plus élevés au premier trimestre qu'au cours des trimestres suivants. L'analyse des données corrigées des variations saisonnières pour ces indicateurs offre une meilleure lisibilité et une analyse facilitée des réelles variations conjoncturelles.